

Compte-rendu du conseil d'école du 11 décembre 2020 de 18 h à 20 h 30  
en visioconférence

Etaient présents (virtuellement) : M Potron (président du SIVU), M Nanji (maire de Buzancy), Mme Corneille (DDEN), Mme Mauget, Mme Tremblin, Mme Lambert, Mme Baltazart, Mme Pasté (représentants des parents d'élèves), Mme Sommé, Mme Hons, Mme Fischer, Mme Ponsart, Mme Baudoin (équipe enseignante)

1/ Lecture pour approbation : du CR du Conseil d'école du 26/06/2020

(Le CR a été envoyé par mail au préalable de la réunion)

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ Résultat des élections : La directrice rend compte du déroulement des élections des représentants de parents d'élèves.

1 seule liste présentée par l'association des parents d'élèves de Buzancy.

Participation : 64.05 % (64,67 % l'an dernier) : 98 votants sur 153 inscrits) ; 27 bulletins nuls ou blancs, 71 voix exprimées.

Ont été élus :

Titulaires : Lambert Blandine (TPS/PS) ; Mme Mauget Piternellie (MS-GS) ; Mme Mme Pasté Eugénie (CP-CE1) ; Mme Baltazart Elodie (CE2-CM1) ; Mme Tremblin Astrid (CM2)

Suppléants : Mme Gasnier Nathalie ; M Rennesson Benjamin ; Mme Bouché Mélissa ; Mme Bertrand Sylvie ; Mme Thiérion Virginie

3/ Rôle du Conseil d'école : Mme Baudoin rappelle le rôle du Conseil d'école.

Chaque titulaire représente une classe. Une liste des élèves de la classe est transmise à chacun.

- Le conseil d'école est composé de l'équipe enseignante, du Président du SIVU, du Maire de Buzancy, de la DDEN, des parents élus.

- Le conseil d'école est présidé par la directrice et se réunit au moins une fois par trimestre.

- Dates proposées pour les suivants : V 19/03 à 18 h et Ma 29/06 à 18 h

- Rôle du conseil d'école :

- 1) Il établit et vote le règlement intérieur de l'école

- 2) Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire

- 3) Il donne son avis sur l'utilisation des locaux y compris en dehors des heures d'ouverture de l'école (périscolaire, CLSH, restauration...)

- 4) Il donne son avis sur:

- l'utilisation des moyens alloués à l'école

- les conditions d'intégration des enfants handicapés

- les actions pédagogiques

- la protection et la sécurité des élèves

- l'hygiène

5) Il statue sur la proposition de l'équipe pédagogique en ce qui concerne le projet d'école afin de l'adopter.

6) Il reçoit des informations sur l'organisation des aides spécialisées et les critères de choix des outils scolaires.

#### 4/ Règlement intérieur de l'école :

Il est établi selon le règlement intérieur type départemental.

(envoyé par mail avant la réunion). Sont mis en annexes de ce règlement : la charte de la laïcité, le règlement de la cantine.

Il a été mis à jour le 7 décembre. Un avenant à ce règlement concerne le protocole sanitaire en cours. (Il a été joint à l'envoi par mail avant la réunion)

Vote du règlement : Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité.

#### 5/ Exercices sécurité :

La directrice rend compte au Conseil d'école de l'évaluation des exercices de sécurité qui ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire.

- Exercice incendie du 28 septembre

- Exercice PPMS Attentat et intrusion du 27 novembre

L'évaluation de ces exercices fait apparaître les difficultés suivantes :

- Absence d'équipement "porte de service" pour la porte donnant sur la route de Mahomet
- La porte du bâtiment Rue de Mahomet côté cour ne peut pas être fermée à clé de l'intérieur
- Le système d'alarme PPMS n'est pas assez puissant : il est prévu d'acheter 2 cornes de chasse.

#### 6/ Organisation pédagogique, projets pédagogiques, APC

Cl 1 : 6 TPS, 10 PS et 7 MS (23)

Cl 2 : 12 MS et 10 GS (22)

Cl 3 : 18 CP (18)

Cl 4 : 10 CE1 et 13 CE2 (23)

Cl 5 : 14 CM1 et 10 CM2 (24)

Total : (110) (110 l'an dernier à la même date)

En raison du protocole sanitaire, il n'y a pas d'échange de service.

#### Natation :

Il est prévu :

2ème période le jeudi à 14 h 30 (à partir du 17/12/2020 jusqu'au 18/03/2021 : Classe de N Baudoin

- En raison du protocole sanitaire actuel et parce que ce créneau est partagé avec une classe de Vouziers, en accord avec le Président du SIVU, il a été décidé que cette activité ne commencerait pas le 17 décembre. Si la situation s'améliore, elle pourra avoir lieu en janvier.

M Nanji intervient pour approuver cette décision en tant que médecin.  
3ème période le mardi à 14 h 45 : Classes de C Ficher et M Ponsart

Communication des résultats aux tests de natation année scolaire précédente  
En CE2 : 71,4 % des élèves sont nageurs (4 non-nageurs, 2 palier 1 et 8 palier 2)  
En cycle 3, 92,3 % des élèves sont nageurs (2 élèves non nageurs ; 1 palier 1 ; 23 palier 2)

Projet accueil 2 ans : Pourcentage de fréquentation en hausse : 6 sur 10 (60 %) actuellement (33% l'an dernier, 64 % l'année d'avant)

Bibliothèque : C'est la 2ème année que la bibliothèque municipale est installée dans les locaux scolaires (convention de mise à disposition). En fonction des aléas des mesures sanitaires, quelques groupes classes ont pu s'y rendre : les 2 classes de maternelle et la classe de CM1/CM2.

Mme Mauget intervient pour indiquer qu'au cours de l'année scolaire précédente, des livres ont été perdus ou endommagés. Elle demande à ce que l'école gère le remplacement des livres. La directrice répond que la coopérative est d'accord pour financer le remplacement des livres (contre facture).

ATE : C'est la 2ème année de ce projet, il concerne la classe de CM./CM2.

Une aire terrestre éducative (ATE) est une zone terrestre (ou aquatique) plus ou moins anthropisée de petite taille, gérée de manière participative par les élèves, en association avec une structure référente. Il s'agit d'une démarche éco-citoyenne mettant les élèves au cœur d'une réflexion collective sur la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel.

Le site retenu se situe au plan d'eau de la Samaritaine. Les activités en lien avec le Conservatoire d'espaces naturels et la Maison de la Nature ont repris. Cette année scolaire devrait voir aboutir des propositions d'actions. Depuis le début de l'année scolaire, 3 interventions ont eu lieu : travail sur plan/carte puis sur le terrain pour délimiter l'ATE, travail sur l'alimentation en eau, poursuite des inventaires et de l'étude des écosystèmes présents.

Participation au cross :

Les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé à distance au cross du collège avant les vacances de Toussaint : ils ont couru pour ELA et ont totalisé 141 km. Un chèque de la coopérative pour ELA a été adressé au collège.

Animation Ma haie pour les hérissons : Cette animation concerne les classes de CP/CE1 et CE2/CM1. Elle est menée par un animateur de la Maison de la Nature, financée par la 2C2A (dans le cadre des programmes de sciences sur les écosystèmes et la biodiversité). Une séance dans chacune des classes concernées, a eu lieu début novembre. Chaque classe bénéficiera d'une 2ème animation au printemps.

Devoir de mémoire : pas de sortie scolaire cette année en raison des conditions sanitaires. Mais le lien avec l'Association des anciens combattants a été maintenu, notamment avec M Danjou : les élèves de CM1/CM2 ont réalisé une lettre et un dessin sur le thème de Noël à l'intention des militaires du régiment de Charleville-Mézières qui sont partis pour 4 mois au Mali et qui ne seront donc pas dans leur famille pour les fêtes.

Liaison école collège : Les projets suivants sont reconduits :

- Atelier bien vivre, animés par la CPE, pour les CM1/CM2 second trimestre
- Défi sciences pour les CM1/CM2 (en partenariat avec les CM1/CM2 de Grandpré et les 6èmes du collège) 3ème trimestre
  - Initiation en allemand pour les CM1/CM2 : début le 11 décembre

Permis piéton : La classe de CE1/CE2 s'est inscrite à ce projet auprès de la MAIF

Action "Nettoyons la nature" : La classe de CP/CE1 a participé à ce projet. Les élèves ont nettoyé les abords de l'école.

Projet intergénérationnel : La classe de MS/GS a communiqué avec les résidents de l'EHPAD La Demoiselle de Vouziers avec l'envoi de dessin. Ils ont aussi confectionné des objets de Noël offerts à des personnes isolées.

APC : Toutes les enseignantes ont choisi le créneau 13 h 20 à 13 h 50 sauf Mme Fuchs qui a assuré l'APC le lundi de 13 h à 13 h 50.

Pour la 1ère période, l'APC est dédiée à une consolidation en maths/français pour les élèves les plus fragiles.

## 7/ Informations sur la prise en charge des élèves en difficulté

Au cours de cette 1ère période, l'enseignante spécialisée du RASED est venue tous les vendredis matins pour la prise en charge d'élèves en CE1/CE2 et CM1/CM2 en vue d'aider les enfants en difficulté en français et en maths. La psychologue scolaire est venue presque tous les lundis matins pour faire des bilans d'élèves et prendre part à des réunions d'équipe éducative (pour envisager l'orientation d'élèves de CM2).

## 8/ Bilan coopérative

Mme Baudoin rend compte de l'activité et des finances de la coopérative scolaire :

Le compte de l'année scolaire 2020-2021 a été clôturé le 30 septembre 2020.

Le montant des charges s'élève à 1 742,18 € et le montant des produits s'élève à 2 321 €, soit un excédent de 578,82 €.

Le compte fait apparaître un actif de 4 539,81 €.

Il est à noter que la subvention du SIVU au titre de l'année 2019-2020 n'a pas été versée.

L'activité de la coopérative a été très ralentie à cause du confinement, les sorties

scolaires de fin d'année n'ont pas pu avoir lieu.

Une demande de subvention pour l'année 2020-2021 a été adressée.

La directrice demande que le dossier coopérative scolaire soit vérifié par un membre (parents élu) du Conseil d'école. Mme Mauget accepte de vérifier les comptes.

Mme Mauget demande si un compte-rendu d'activité et financier peut être donné à l'association de parents d'élèves, puisque celle-ci verse une subvention. La directrice répond qu'elle pourra communiquer tous les documents contenus dans le dossier.

### 9/ Questions diverses

Mme Mauget fait part d'une demande d'un parent, qui souhaiterait que les enseignants mettent en place un système de "boîte à objets perdus" dans leur classe. La directrice répond que cela ne peut pas faire l'objet d'une demande, à la rigueur d'une suggestion d'idée. Elle rappelle que les enseignantes mettent en place dans leur classe une organisation éducative pour laquelle les parents n'ont pas à émettre de demandes. Elle élargit le propos en indiquant que des demandes se multiplient concernant ce que les enseignantes devraient faire ou pas (place des élèves en classe, sanctions envers des camarades de classe, etc...) et que la réponse est que les parents n'ont pas à s'immiscer dans l'encadrement éducatif des classes.

Monsieur Nanji demande comment cela se passe pour l'application du protocole sanitaire. La directrice lui répond que ça se passe plutôt bien, que le SIVU a mis des moyens matériels et humains pour qu'il y ait une vraie cohérence du protocole entre temps scolaire et périscolaire. Par contre de nombreuses incivilités sont constatées au moment de l'accueil et de la sortie, principalement devant la maternelle. Des parents retirent leur masque sous prétexte qu'ils ont le droit de fumer, il restent groupés à proximité de la porte, laissant difficilement un passage aux élèves qui sortent. Des propos provocateurs sont adressés aux parents qui leur demandent de respecter les règles. Monsieur Nanji en prend note. Mme Mauget suggère que l'abord de l'école pourrait être une zone "non-fumeur". M Nanji répond qu'il est difficile d'appliquer cette interdiction à une rue et que ce serait déplacer le problème.

Monsieur Potron fait le point des travaux réalisés depuis la rentrée et sur les travaux prévus :

#### Actions réalisées :

- TBI (remplacement des vidéoprojecteurs défectueux pris en charge par la garantie)
- Installation de la Fibre dans les deux bâtiments
- Réparation d'une fuite dans un couloir de la maternelle  
Garage à vélo primaire
- Remplacement des néons par des leds dans la classe de Mme Sommé en maternelle

#### Action en cours :

Primaire :

WC à l'étage (côté ascenseur) : problème de chasse d'eau

Toilettes fond de la cour :

- dérouleur de papiers mal fixé (ou qui se détache),
- Battant de WC hors-service dans les toilettes du fond

Cantine :

- Réparation d'un volet dans la salle de cantine
- Armoire froide Cantine hors service - une commande sera effectuée en janvier, d'ici là nous avons demandé des glacières à Gilbin Traiteur

Maternelle :

- Aménager l'entrée boueuse du préau (bordure en herbe où l'accueil des petits a lieu)
- Ramasser les feuilles mortes sous le préau et dans la cour
- Devis robinets maternelle / côté classe de Mme Hons
- Devis toiture de la salle de sieste
- Néons à changer dans la classe de Mme Hons et un robinet qui fuit fortement.
- Commande d'un garage à vélos pour la maternelle - prévu sur janvier 2021

Les problèmes suivants sont en outre signalés :

- radiateur hors service à l'entrée du bâtiment Route de Fossé
- Rideaux des classes Route de fossé
- Néons à changer dans la classe de Mme Baudoin

Monsieur Potron indique aussi qu'une subvention peut être utilisée pour acheter du matériel, notamment des jeux pour la cour. Les enseignantes indiquent qu'elles souhaiteraient l'acquisition d'équipements pour la récréation : bancs, panneau de basket, ...

Mme Corneille informe le Conseil d'école que l'opération "Coup de projecteur" devrait avoir lieu courant 2021. Elle demande si les enseignantes sont toujours partantes, la réponse est "oui".

Mme Mauget indique que l'association de parents d'élèves souhaiterait, pour l'année scolaire 2020-2021, ne pas verser de subvention à la coopérative, mais plutôt financer un projet ; la directrice répond que ça ne pose pas de problème, que ça s'est déjà fait par le passé (financement de sorties au cinéma, de chocolats de Noël). La seule restriction est que l'Association des parents d'élèves ne peut pas financer un projet qu'elle choisirait sans l'accord de l'équipe enseignante.

Mme Hons demande au Président du SIVU si un remplacement est prévu en cas d'absence des ATSEM. M Potron répond que pour l'instant il n'a pas trouvé de solution. Mais les élus des collectivités qui gèrent les écoles du secteur ont évoqué ce problème et souhaitent mettre en place une mutualisation pour répondre à ce problème.